



Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

**Séance du 10 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à 15h00,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'action Sociale de Vaux sur Seine s'est réuni en Mairie, 218 rue du Général de Gaulle,  
Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BREAD, Président du CCAS.

Date de convocation : 3 avril

Date d'affichage :

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 13

Etaient présents : M. Jean-Claude BREARD, M. Jean-Marie MORANDI, Mme Noëlle RENAUT, Mme Martine MENDY, Mme Pascale COLAS, Mme Ana MONNIER, Mme Arlette BIBARD, Mme Yolande FIXOIS, M. Jean-Claude WALTREGNY.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Aurore SARRAIL a donné pouvoir à M. Jean-Claude WALTREGNY

Mme Marie TOURNON a donné pouvoir à Mme Noëlle RENAUT

Mme Chantal PATER a donné pouvoir à Mme Pascale COLAS

M. Jean-Raymond MARCHADIER a donné pouvoir à M. Jean-Marie MORANDI

**Secrétaire de séance** : Madame Noëlle RENAUT

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

**La Conseil d'Administration du CCAS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur la base du rapport présenté par le Président, prend acte, à la majorité (1 abstention : Madame Ana MONNIER), de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026.

*Cette délibération est adoptée à 12 voix POUR et 1 abstention.*

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en sous-préfecture le 15.04.26  
Et de la publication le 15.04.26



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président  
Jean-Claude BREARD

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois après sa transmission aux services de l'Etat et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication.*